

Inauguration de la cour de l'école élémentaire Les Rabats réaménagée et mieux adaptée au changement climatique



Vendredi 28 juin après-midi, Jean-Yves Sénant, maire d'Antony, a inauguré la cour réaménagée de l'école élémentaire Les Rabats en présence de Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et de Sandra Liebmann Monzani, conseillère régionale d'Ile-de-France.

Une cour résiliente face au changement climatique

Le réaménagement de la cour de l'école élémentaire Les Rabats est l'un des projets lauréats du budget participatif 2021 qui portait sur le thème du développement durable. La cour des Rabats comprend une surface totale de 2455 m².

La conception du projet d'aménagement a été menée par le service Etudes et Travaux de la Direction du Paysage et des Espaces Verts de la Ville. Les travaux ont démarré en juillet 2023 et ont été finalisés en janvier 2024 par des plantations.

Une concertation a été menée avec les équipes pédagogiques et les enfants pour définir le meilleur projet.

L'objectif ? Réorganiser l'espace de la cour pour répondre au réchauffement climatique en repensant les usages et les pratiques pédagogiques et ludiques de l'espace en lien avec l'observation de la nature et en visant le bien-être des enfants.

Création de nouveaux espaces

Le programme a ainsi prévu la désimperméabilisation des sols, l'infiltration des eaux de pluie, la réduction d'îlot de chaleur par le choix de matériaux pour les surfaces minérales et l'augmentation des zones ombragées.

Dans ce cadre, des zones sportives, d'autres calmes avec un jardin ombragé, une placette avec de nombreuses assises ont été créées ainsi qu'un espace pour faire la classe à l'extérieur. Des zones végétalisées ont été plantées avec des arbustes d'Ile-de-France. Le goudron a disparu au profit de sols en béton clair et des copeaux de bois se substituent aux anciens sols souples des aires de jeux. De plus la végétalisation renforce le potentiel d'ombrage et de rafraîchissement des cours pour favoriser l'effet îlot de fraîcheur.

Montant des travaux

Le montant des travaux s'est élevé à 425 000 EUR TTC.

La Ville a bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie (166 016 EUR), de la Métropole du Grand Paris (109 664 EUR) au titre du Fonds d'Investissements Métropolitain (FIM) et du conseil régional d'Ile-de-France (100 000 EUR). Le montant des subventions plafonnées (253 228 EUR), représente 70 % du montant de l'opération.

Programme de rénovation des cours d'écoles

Pour rappel, la première opération de réaménagement des cours d'école a été menée en 2021, dans le groupe scolaire André Pasquier, choisi dans le cadre du budget participatif, et a consisté à végétaliser les cours maternelle et élémentaire très minérales. Puis, les cours de l'école maternelle du Noyer-Doré et du centre culturel Ousmane Sy, réaménagées en 2022, ont initié la réalisation d'un programme de rénovation des cours d'écoles de la Ville.

La Ville souhaite désormais s'engager dans le réaménagement d'une cour d'école par an en

MAIRIE D'ANTONY COMMUNIQUÉ DE PRESSE

intégrant les enjeux de développement durable (résilience aux changements climatiques, renforcement de la biodiversité) tout en développant des espaces ludiques partagés par tous.

En 2022, un diagnostic de toutes les cours d'écoles de la Ville a été réalisé pour identifier les atouts et contraintes de chaque lieu et ainsi proposer une planification des prochains projets de rénovation des cours d'école.

Dans ce cadre, pendant l'été 2024, des travaux seront réalisés dans la cour élémentaire Paul Bert.

La Ville, dans tous ses aménagements, espaces verts et voirie, prévoit désormais des espaces de fraîcheur et l'utilisation de revêtements clairs pour limiter les effets de la canicule en ville.

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr